

RENTÉE 2020 DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES : **+ 22 484 ÉLÈVES, - 440 POSTES D'ENSEIGNANTS**

MONSIEUR LE MINISTRE, COMME SUR LE RETRAIT LA RÉFORME DES RETRAITES, VOUS DEVEZ ÉCOUTER LES MILLIERS DE PROFESSEURS EN GRÈVE.

MONSIEUR LE MINISTRE, SUPPRIMER DES POSTES QUAND LES EFFECTIFS EXPLOSENT, CELA N'EST PAS « PRÉSERVER LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT POUR LE COLLÈGE ET LE LYCÉE. * » !

Le Ministre avoue qu'à la rentrée 2019, avec 32 000 élèves en plus, ce sont pourtant 2 650 postes qui avaient été supprimés !

Dans son communiqué du 18 décembre dernier, le Ministre de l'Éducation nationale écrit : « *L'éducation nationale reste une priorité du gouvernement* ». Et d'ajouter : « *À la rentrée 2020, l'éducation nationale va poursuivre son engagement en faveur du primaire tout en préservant les moyens d'enseignement pour le collège et le lycée.* »

Mais qu'en est-il de la réalité des chiffres donnés par ce même Ministre ?

Au plan national, 22 484 élèves supplémentaires feront leur rentrée dans le second degré. Cette tendance n'est qu'un début ! Selon la note de la DEPP n°19.06 de mars 2019, le ministère prévoit également une augmentation des effectifs en collège jusqu'en 2021, à hauteur de 3 434 000 élèves, chiffre atteint pour la dernière fois en 1996 ! En lycée, à la rentrée 2023, ce sont 1 677 000 élèves qui sont attendus, valeur qui, selon cette note ministérielle, n'a jamais été atteinte dans le passé !

Par conséquent, le Ministre accélère les suppressions de postes d'enseignants, malgré l'augmentation constante des effectifs dans les collèges et les lycées !

Le recours encore plus massif aux heures supplémentaires années !

Le Ministre ne s'en cache pas ! Il va recourir à son décret du 11 avril 2019 pour imposer de manière accrue la deuxième heure supplémentaire année non refusable. Ainsi, par exemple, dans l'académie de Grenoble, 48 postes équivalents temps plein (ETP) sont supprimés, auxquels doivent s'ajouter 15 postes ETP transformés en heures supplémentaires années, ce qui fait 63 postes ETP supprimés. De même, dans l'académie de Nancy-Metz, 106 postes ETP sont supprimés auxquels s'ajoutent 12 postes transformés en HSA, soient 118 postes ETP supprimés. Toutes les académies sans exception sont touchées.

Une politique gouvernementale de suppressions de postes qui s'aggrave !

Alors, non Monsieur le Ministre, supprimer des postes quand les effectifs des élèves augmentent, ce n'est pas de la « *justice sociale* * ». L'objectif poursuivi par le gouvernement est de contribuer à supprimer 120 000 postes dans la Fonction Publique, selon l'objectif affiché dès le début de quinquennat. Les personnels l'ont bien compris !

Une seule issue, bloquer cette politique en généralisant la grève !

Les fédérations FO, CGT, FSU, SUD Éducation, SNALC et FAEN de l'éducation, dans leur communiqué commun du 6 janvier appellent à amplifier les mobilisations et à « *la grève jusqu'au retrait* » du projet MACRON-DELEVOYE de réforme des retraites par points.

Ces fédérations et les confédérations FO, CGT, FSU et SOLIDAIRES, le SNFOLC appellent à poursuivre la multiplication des Assemblées Générales de personnels, à mettre en discussion l'organisation concrète de la grève pour bloquer les établissements, jusqu'au retrait. Le syndicat apporte son soutien aux collègues engagés dans ce combat décisif pour résister, pour reconquérir nos droits et pour garantir les droits des générations futures.

* extraits du communiqué du Ministre



CALCULETTE



BLANQUETTE